

1. *Débitrice*: **Touring Fiorucci SA**, B.-Savoie 16,  
**2610 Saint-Imier**
2. *Durée du sursis concordataire*: 6 mois
3. *Commissaire*: Gregory Mallet, c/o Solutions Financières  
Indépendantes Sàrl, Sauges 34, 2525 Le Landeron. Tél. 032  
731 01 01
4. *Remarques*: Délai de production: 20 jours dès la publica-  
tion auprès du commissaire  
Les créanciers et toutes les personnes qui ont des revendica-  
tions à formuler sont invités à produire leurs créances en  
capital, intérêts et frais, valeur 14 novembre 2007 (date  
d'octroi du sursis provisoire), avec pièces justificatives, dans  
le délai fixé pour les productions, sous peine d'être exclus  
des délibérations relatives au concordat. Les frais et intérêts  
non chiffrés ou non justifiés ne seront pas pris en considéra-  
tion.  
Les débiteurs sont tenus de s'annoncer auprès du commis-  
saire sous les peines de droit, dans le délai fixé pour les pro-  
ductions.  
Les personnes qui détiennent des biens de la débitrice à  
quelque titre que ce soit sont tenues de les déclarer auprès  
du commissaire dans le délai fixé pour les productions.  
Le commissaire ne donne aucune garantie pour le paie-  
ment des dettes contractées pendant le sursis concordataire.  
L'assemblée des créanciers sera convoquée ultérieurement  
par publication.  
Gregory Mallet, c/o Solutions Financières Indépendantes  
Sàrl  
2525 Le Landeron  
(04290784)